



CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »



NUMÉRO E-E30173

VALABLE JUSQU'AU 17/01/2023

ÉDITÉ LE 13/12/2021

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 01/01/1978

Forme juridique : SARL

Capital : DEPUIS LE 01/01/2012
6 860

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RM

Siret : 305 730 574 00012

Code NACE : 4322B

Numéro caisse de congés payés : 305842 23 23

Assurance Responsabilité Travaux :

GROUPAMA 020554112030

Assurance Responsabilité Civile :

GROUPAMA 020554112030

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/05/2021

Raison sociale : LOYER & FILS

44, RUE DE LA REPUBLIQUE
CIDEX 240
41350 SAINT CLAUDE DE DIRAY

Téléphone : 02 54 20 66 06

Fax : 02 54 20 57 16

Portable :

Site Internet :

E-mail : loyeretfils@orange.fr

Responsabilité légale :

LOYER CAROLINE GÉRANT(E) ASSOCIÉ(E) MAJORITAIRE / LOYER ERIC GÉRANT

Effectif moyen : 4

Tranche de classification : EFF1

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
5211	Remplacement de chaudière gaz/fuel en logement individuel Mention RGE	17/10/2019
5231	Installation de pompe à chaleur et groupe froid en habitat individuel, collectif et tertiaire inférieur à 1000 m2 Mention RGE	04/11/2021
5311 PROB	Installation de vmc en habitat individuel, collectif et tertiaire inférieur à 1000 m2 Mention RGE	07/10/2021

Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Chaudières à haute performance énergétique ou à micro-cogénération gaz	01/01/2021
o Pompe à chaleur : chauffage	01/01/2021
o Chauffe-Eau Thermodynamique	01/01/2021
o Radiateurs électriques, dont régulation.	01/01/2021
o Ventilation mécanique	07/10/2021

* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT
DU QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE
DU TITULAIRE

AGENCE
QUALIBAT

AGENCE D'ORLEANS
959, RUE DE LA BERGERESSE
CS 70606
45166 OLIVET CEDEX

La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.